





# RESUME DU RAPPORT DE SUIVI ENVIRONNEMENTAL ET SOCIAL

# PERIODE AVRIL A JUIN 2020

# PROJET DE TRANSPORT URBAIN D'ABIDJAN (PTUA) RESUME DU RAPPORT DE SUIVI ENVIRONNEMENTAL ET SOCIAL PERIODE DE AVRIL A JUIN 2020

#### 1. RESUME DU PROJET

Dans le cadre de sa stratégie globale de développement, dont l'objectif est de faire de la Côte d'Ivoire « une nation émergente à l'horizon 2020 », le Gouvernement a mis un accent particulier sur la performance du secteur routier. A cet effet, l'entretien, la réhabilitation et l'extension du réseau routier notamment dans les grands centres urbains constituent un axe privilégié pour l'essor économique du pays.

Ainsi, après la réalisation et la validation en 2014 du Schéma Directeur Urbain du Grand Abidjan (SDUGA), le Gouvernement ivoirien a sollicité l'appui technique et financier des bailleurs de fonds pour la mise en œuvre de sa première phase sur la période 2015-2030.

C'est dans ce contexte que la BAD, la JICA et le FEM ont donné leur avis favorable pour accompagner la Côte d'Ivoire dans le financement de la mise en œuvre du Projet de Transport Urbain d'Abidjan (PTUA).

De manière générale, ce Projet vise une amélioration des conditions de vie de la population dans sa zone d'influence. Plus spécifiquement, il vise l'amélioration significative de la fluidité routière à Abidjan, la lutte contre la pollution atmosphérique, la diminution du chômage des jeunes et l'amélioration des revenus de la population notamment les femmes opératrices économiques.

Afin de favoriser une mise en œuvre efficace et efficiente, le Projet a été subdivisé en quatre (4) Composantes :

- Composante 1 : Mise en œuvre des infrastructures
- Composante 2 : Libération des emprises
- Composante 3 : Aménagements connexes et mesures en faveur des femmes
- Composante 4 : Gestion du projet et renforcement des institutions

Le coût total estimatif du Projet s'élève à cinq cent quatre milliards neuf cent quarante-deux millions cinq cent soixante-dix-neuf mille quatre cent soixante 504 942 579 460 Francs CFA HT.

# 2. PROGRES DES TRAVAUX

# 2.1 Construction du 4ème pont et ses voies d'accès

L'état d'avancement global des activités du chantier durant les trois derniers mois (d'avril à juin 2020) est de 18 % et est résumé dans le tableau 1 ci-dessous.

**Tableau 1:** Synthèse des activités de chantier au 30 juin 2020

	J		
Tableau 2: Activités	Etat d'avancement		
Installation générale de chantier	80% de réalisation		
Construction du pont métallique	100% de réalisation		
Forage des pieux	98% de réalisation		
Semelles	46% de réalisation		
Appuis	31% de réalisation		
Sondage géotechnique	88% de réalisation		
Construction du pont cadre de la voie K78	94% de réalisation		

Les activités de déplacement de réseaux n'ont pas évolué pour cause de la COVID 19. L'état d'avancement reste toujours le même et récapitulé dans le tableau ci-après.

Tableau 3: État d'avancement des travaux de déplacement des réseaux au 30 juin 2020.

C			1		
Concessionnaire Sous- traitants	Etudes	Travaux	Observations		
CI Energie – EKM	10.8 %	10.8%	Le déplacement des réseaux est terminé au niveau de la Culée 0. Au niveau des autres zones, le déplacement ne peut se faire en raison de la non-libération des emprises.		
CI Energie – EGICI	0%	0%	Les emprises ne sont pas libérées		
SODECI Assainissement – BETTRADO	0%	0%	Les emprises ne sont pas libérées		
SODECI Eau Potable	7.12 %	7.12%	Le déplacement des réseaux est terminé au niveau de la Culée 0. Cependant, au niveau de la zone des gros camions, le déplacement des réseaux est suspendu en attendant les résultats des études APD qui ont été reprises du fait de la modification du projet en 2x3 voies pour tenir compte du BRT. Les résultats des études APD sont attendus pour le mois de mai 2020.		
MOOV - AFRIBACOM	30%	30%	Le déplacement des réseaux est terminé au		
MOOV - SETELCI	70%	0%	niveau du carrefour Boribana. Pour les autres zones, le déplacement ne peut se fait en raison de la non-libération des emprises.		
ORANGE - INNOV TECHNOLOGY	15%	15%	Les emprises ne sont pas libérées		
MTN – STA	40%	0%	Les études d'exécution sont suspendues en attendant la finalisation des études APD qui ont été reprises pour tenir compte du BRT. Les résultats des études APD sont attendus pour le mois de mai 2020.		
PETROCI - FRANZETTI	100 %	100%	RAS		
ANSUT - RAKALL (Fibre Optique)	90%	0%	Les études d'exécution sont suspendues en attendant la finalisation des études APD qui ont été reprises pour tenir compte du BRT. Les résultats des études APD sont attendus pour le mois de mai 2020.		
MTN - IHS (Antenne, Pylône)	0%	0%	MTN est toujours à la recherche d'un site pour recevoir le pylône à déplacer.		
DITT/AFRIBACOM (Ministère de l'intérieur, vidéo surveillance)	0%	0%	Les emprises ne sont pas libérées		
Taux d'avancement globale		10.72%			

# 2.2 Construction des trois (3) échangeurs du boulevard Mitterrand

Le processus de sélection du bureau de contrôle et de l'entreprise de travaux est en cours:

- Sélection du bureau de contrôle: le consultant Groupement Oriental Consultant Global Co., Ltd. (OCG)/INGEROSEC Corporation /Études Techniques et Coordination (ETECO) a été retenu. Le PV de négociation a été signé le 20 janvier 2020 et le marché de l'entreprise est en cours de finalisation et sera transmis dans le mois de juillet 2020 à la JICA pour avis.
- Sélection de l'entreprise des travaux : le DAO a été publié le 17 décembre 2019 dans le BOMP et le 19 décembre 2019 dans le journal Fraternité Matin. L'ouverture des offres initialement prévue le 17 mars 2020 a été reportée au 17 avril 2020 puis au 4 mai 2020. A cette nouvelle date également aucune offre n'a été déposée pour cause de la COVID 19. Face à cette difficulté, de nouvelles dispositions ont été portées à la connaissance des soumissionnaires ainsi que la nouvelle date de dépôt des offres qui a été fixée au 30 juillet 2020.

La construction des trois (03) échangeurs impacte les réseaux de distribution de plusieurs concessionnaires notamment MOOV, MTN, Orange, SODECI, CI-ENERGIE, ANSUT, DITT et SODECI. En dehors d'Orange ou le processus de sélection des sous-traitants est en cours, la sélection des sous-traitants des autres concessionnaires est achevée. Les différents marchés ont été transmis à la cellule de passation du MEER pour numérotation et approbation. Les ordres de services seront transmis le trimestre prochain aux sous-traitants sélectionnés pour le déplacement des réseaux. Le tableau ci-dessous dresse la liste des sous-traitants retenus pour le déplacement des réseaux des concessionnaires DITT, ANSUT, CI-ENERGIE, MTN, MOOV et SODECI.

Tableau 4: Liste des sous-traitants retenus par concessionnaire.

Concessionnaires	Sous-traitants retenus pour le déplacement de réseaux			
DITT	SARITEL			
	AFRIBACOM			
ANSUT	RAKALL			
CI-ENERGIES	Groupe EKM			
	GECI			
MTN-CI	Société ONAN Fils & Associés			
MOOV STP				
SODECI MARIKONA				

# 2.3 Voies structurantes (Autoroute de contournement Y4, autoroute de sortie Est et Sortie Ouest et le boulevard Latrille)

Le processus de sélection des bureaux de contrôle et des entreprises de travaux est en cours.

- Sélection du bureau de contrôle: Le rapport révisé après le réexamen des offres par la COJO a été retransmis pour avis à la BAD le 27 février 2020. Suite à des nouvelles observations, la COJO a également examiné les offres, le nouveau rapport a été retransmis le 28 mai 2020 pour ANO de la BAD.
- Sélection de l'entreprise des travaux : la BAD a fait de nouvelles observations sur le rapport d'analyses des offres le 30 mars 2020. Sur la base de ces nouvelles observations, la COJO a réexaminé les offres et le rapport révisé a été retransmis au bailleur le 28 mai 2020.

Les devis et les plans des différents concessionnaires (MOOV, CI-ORANGE, SODECI AEP, CI-ENERGIE, ANSUT, PETROCI et MTN) dans le cadre des déplacements des réseaux sur les différentes voies, sont disponibles et ont été inclus dans le dossier d'appel d'offres des travaux d'aménagement desdites voies.

## 2.4 Aménagement connexes

Au cours de ce trimestre, les activités suivantes ont été réalisées:

- Renforcement des capacités de la Division de la planification urbaine du District Autonome d'Abidjan (DAA): Face à l'écart entre le budget initialement alloué à cette activité et la proposition financière de l'Université Houphouët Boigny chargée de la mise en œuvre de cette activité, lors de la mission de supervision de la BAD du 25 au 29 mai 2020, il a été retenu d'utiliser les 30 millions disponibles pour réaliser l'évaluation des besoins du District Autonome d'Abidjan et inscrire dans le PPM révisé, l'opérationnalisation de l'activité qui consistera à former les acteurs, à équiper et à rendre fonctionnel l'observatoire et le centre de documentation;
- Elaboration de Plan d'Urbanisme de détail (PUD): le rapport combiné d'analyse des offres a été transmis à la BAD le 05 mars 2020 qui a fait ses observations le 28 avril 2020. La COJO a reexamine les offres et le rapport révisé a été retransmis le 28 mai 2020 et l'ANO de la BAD a été obtenu le 29 juin 2020. Le projet de marché du consultant retenu est en cours d'élaboration et sera transmis le trimestre prochain au bailleur pour avis ;
- Elaboration d'un plan de drainage et une stratégie d'adaptation climatique du Grand Abidjan: l'ANO de la DMP sur la liste restreinte et la Demande de Proposition (DP) a été obtenu le 16 mai 2018. Toutefois, la BAD a formulé plusieurs avis d'objection dont le dernier est en date du 18 janvier 2019. Les observations de la BAD ont été prises en compte et la DP révisée a été transmise à la BAD le 11 juillet 2019. L'ANO de la BAD a été obtenu le 6 avril 2020 et l'ouverture des offres a eu lieu le 23 juin 2020;
- Etude de faisabilité pour la mise en place de lignes BRT : L'Appel à Manifestation d'Intérêt (AMI) a été par la suite publié dans le BOMP du 24 septembre 2019 et l'ouverture des dossiers a eu lieu le 18 octobre 2019. L'ANO de la DMP sur la liste restreinte a été obtenu le 29 novembre 2019. Après plusieurs séances de travail entre le Ministère en charge des transports et la CC/PTUA, le projet de Demande de Proposition (DP) est finalisé et sera transmis dans le mois de juillet 2020 à la DMP pour avis ;
- Elaboration d'un Plan de circulation du grand Abidjan: les ANO de la DMP sur la liste restreinte et la Demande de Proposition (DP) ont été obtenus le 13 juillet 2018 et le 10 octobre 2018. Après plusieurs avis d'objection, la BAD a finalement donné son ANO le 16 décembre 2019. Les lettres d'invitation ont été adressées aux consultants shorts listés pour le dépôt de leur offres techniques. L'ouverture des différentes offres a eu lieu le 10 Avril 2020. La COJO s'est réuni le 6 juin 2020 et le rapport issu de cette séance d'analyse est en cours de finalisation et sera transmis dans la première semaine de juillet 2020 à la Direction des marché Publics pour avis;
- Evaluation et amélioration de la qualité de l'air : les ANO de la DMP et de la BAD sur la liste restreinte et la Demande de Proposition (DP) ont été obtenu le 15 mai 2018 et le 09 octobre 2018. L'ouverture des offres techniques a eu lieu le 07 décembre 2018. L'ANO de la DMP sur le rapport d'analyse des offres techniques a été obtenu le 04 mars 2019. Toutefois, la BAD a fait une avis d'objection le 29 janvier 2020. La COJO s'est réuni en mars 2020 pour réexaminer les offres. Le rapport d'analyse révisé a été transmis le 28 mai 2020 à la BAD pour avis;
- Elaboration d'un règlement général de la police du stationnement et du cahier de charge pour l'aménagement, l'exploitation, l'entretien d'aire de stationnement et le contrôle du stationnement dans la ville d'Abidjan: l'ANO de la DMP sur l'AMI a été obtenu le 19 septembre 2019. Toutefois, la BAD a donné un avis d'objection sur les termes de références (TDR) le 03 novembre 2019. Les TDR revus ont été retransmis à la BAD le 17 décembre 2019 qui a donné son accord pour la publication de l'AMI le 11 mars 2020. L'AMI a été publié le 21 avril 2020 et l'ouverture a eu lieu le 9 juin 2020. A la date d'ouverture, la CC PTUA n'a enregistré que deux soumissionnaires. Face à

- cette situation, un nouvel AMI a été transmis le 16 juin 2020 à la DMP qui a fait une publication le 23 juin 2020. L'ouverture des offres est prevue pour le 21 juillet 2020 ;
- Audit de la sécurité routière: L'AMI a été publié dans le BOMP le 24 septembre 2019. L'ouverture des dossiers a eu lieu le 25 octobre 2019. L'analyse des dossiers a permis de constater que seulement deux entreprises remplissent les critères d'éligibilité. Selon les procédures de passation des marchés, la liste restreinte doit être constituée de 6 entreprises. Vu que le nombre d'entreprises éligibles après ouverture des dossiers est en deçà du nombre prescrit dans les procédures, la CC/PTUA a adressé le 3 décembre 2019 un courriel à la BAD pour une demande de liste restreinte à consulter. Par ailleurs, le 29 janvier 2020, l'OSER a transmis une liste de quatre consultants qui ont été contactés par mail mais aucune offre n'a été soumise. Face à cette difficulté, un courrier a été adressé le 19 mars 2020, à la BAD pour expliquer la situation de blocage et solliciter son orientation. Au cours de la dernière mission de supervision en mai 2020, la BAD a recommandé de poursuivre le processus avec les trois soumissionnaires qui remplissaient les critères d'éligibilité. Sur la base de cette recommandation, la COJO s'est réuni le 12 juin 2020 et le rapport a été transmis le 25 juin 2020 à la DMP pour avis ;
- Révision et extension du programme d'éducation routière en milieu scolaire: L'AMI a été publié dans le BOMP le 24 septembre 2019. L'ouverture des dossiers a eu lieu le 29 octobre 2019 et la CC/PTUA n'a réceptionné que trois offres. Face à l'insuffisance des offres réceptionnées, la CC/PTUA a adressé le 8 novembre 2019 sur recommandation de la BAD, un courrier au Ministère de l'Education Nationale et à l'OSER en vue d'obtenir des listes de consultants à contacter. Sur une liste de quatre consultants proposés le 29 janvier 2020 par l'OSER, un seul consultant a transmis une offre technique et financière portant à quatre le nombre d'offres réceptionné par la CC PTUA. L'ouverture des plis a été faite et il ressort de l'analyse des offres qu'aucun consultant ne remplit les conditions requises. Face à cette situation et après échanges avec la BAD au cours de la mission de supervision du 25 au 29 mai 2020, l'Appel à Manifestation d'intérêt a été publié à nouveau dans le Bulletin Officiel des Marchés Publics le 16 juin 2020. L'ouverture des offres est prévue pour le 15 juillet 2020;
- Mise en place de système intelligent de gestion du trafic et la formation des agents et de 50 jeunes à la gestion du trafic et maintenance des feux tricolores: la BAD a demandé le 28 novembre 2019, de procéder à l'harmonisation de ce projet avec quatre autres projets portant sur (i) l'acquisition et installation de 10 radars fixes, (ii) la construction et l'équipement d'un bâtiment devant servir de Centre Opérationnel, (iii) l'acquisition d'équipement pour la mise en place d'un système d'information géographique sur les accidents de la circulation dans le district d'Abidjan, et (iv) la réhabilitation et l'aménagement de 89 carrefours à équiper en feux tricolores. Sur la base de cette nouvelle orientation de la BAD, le recrutement d'un consultant pour une assistance technique et une harmonisation desdits projets a été inseré dans le PPM révisé de mai 2020;
- Appui aux activités génératrices de revenu pour 3000 femmes: un projet de convention a été élaboré par la CC PTUA et transmis le 4 Avril 2019 au bureau local de la FAO basé à Abidjan. Après plusieurs relances, la FAO a transmis le 12 juin 2020 à la CC PTUA, le projet de convention avec ses observations. Le projet de convention prenant en compte les observations de la FAO est en cours de finalisation et sera transmis dans le mois de juillet 2020 à la BAD pour avis ;
- Acquisition de matériel roulant pour l'unité de régularisation de la circulation (URC): au terme du processus de selection, l'entreprise CACOMIAF a été retenu pour la livraison de cinquante (50) scooters et vingt (20) motos et l'entreprise New Sites motors pour la livraison de dix véhicules de type 4x4 pick up et 15 véhicules de transport des troupes. Les vingt motos et cinquante scooters ont été livrés par CACOMIAF respectivement les 24/6/2020 et 29/6/2020. La CC PTUA est en attente de la livraison des véhicules de type 4x4 pick up de transport des troupes.

## 3. PRINCIPAUX POINTS E&S

# 3.1 Pour la construction du 4ème pont et ses voies d'accès

Les principaux points Environnement et Sociaux (E&S) à reporter au cours du second trimestre 2020 en droite ligne avec les KPI (Indicateurs de Performance Clé) concernant les travaux de construction du 4<sup>ème</sup> pont et de ses voies d'accès sont :

#### Administratif

Les documents de planification ESSH relatif aux plans de Gestion Environnementale et Sociale Chantier (PGESC), de Protection de l'Environnement du site (PPES), de Gestion de la santé et de la sécurité Chantier (PGSSC), au règlement intérieur, de Gestion des Déchets (PGD), de Gestion de Plaintes (PGP), de Protection se l'Environnement des Sites (PPES), notamment base vie, site de ferraillage, plateforme de péage, site de Boribana et centale à bétopn ont été validés par la mission de contrôle.

Certaines exigences comme les rapports de vérification des équipements de l'ambulance, de vérification des grues ont été fournies. Par contre, le Permis environnementale d'exploiter d'une carrière de sable du ministère des Mines et l'attestation CNPS de l'entreprise sous-traitante exploitant la carrière de sable ne sont pas toujours disponible.

## Accidents

Aucun accident n'a été enregistré. Toutefois, une forte baisse des activités durant la période d'avril à juin 2020 a été constatée à cause de la pandémie de la COVID-19.

## Cas de maladies

Au cours du second trimestre 2020, 91 cas de maladies ont été enregistrées selon la typologie suivante:

Type de maladie	Céphalées +Asthénies physique	nfections respi ratoires	Paludisme	Lombalgie + Jouleurs articu laires	Troubles ocu- laires	Dermatoses	Hypertension Artérielle	Douleurs Ab- dominales	Ulcères
Nombre de malades	28	16	05	10	02	04	05	21	00

# Gestion des plaintes

Le plan de gestion des plaintes a été révisé et validé par la mission de Contrôle au cours du mois de février 2020. Il a été communiqué aux employés et un registre d'enregistrement des plaintes est mis à leur disposition. Toutefois, au cours de ce trimestre, aucune plainte n'a été enregistrée.

#### Eau

- Un réseau de récupération des eaux de pluie et un réseau de drainage des eaux usées dans des fosses septiques ont été mis en place sur les sites de la base vie, de la centrale à béton et d'enrobés. Ce réseau est régulièrement entretenu par l'entreprise CSCEC.
- Les eaux vannes sont retenues dans des fosses septiques qui seront régulièrement vidangées par la société ENVIPUR
- La distribution de l'eau potable est assurée grâce à un abonnement à la SODECI et des packs d'eau sont régulièrement mis à la disposition des agents dans les bureaux et sur le chantier.

- Qualité de l'eau de lagune: l'analyse de l'eau de la lagune n'a pas été réalisée au cours de ce trimestre parce qu'elle se fait de manière semestrielle. En effet, la dernière analyse a été faite en février 2020.

#### Gestion des déchets

Les déchets ménagers sont régulièrement enlevés de la base vie par l'entreprise IVOIRE PAYSAGE qui a un contrat avec CSCEC. A cet effet, des bacs à ordures sont toujours disposées sur l'ensemble du site de la base vie. Pour les déchets dangereux, le contrat d'enlèvement signé par CSCEC avec ENVIPUR agrée par le Centre Ivoirien Antipollution (CIAPOL) est toujours en vigueur.

Par ailleurs, les quantités par types de déchets produits au cours du deuxième trimestre sont résumées dans le tableau ci-après :

	Type de déchets	Etat du déchet	Quantité	
Déchets ménagers	3	Solide	$42 \text{ m}^3$	
	Déchets biomédicaux	Solide	13 Kg	
Déchets dange- reux	Huiles de vidange	Liquide	800 1	
	Eaux de vanne	Liquide	900 1	
	Contenant de produits chimiques	Solide	1200 Kg	
	Batteries et piles usagée	Solide	65 kg	

#### Sûreté et sécurité

- Le site de la base vie est clôturé, l'accès est interdit au public, éclairé et surveillé 24H/24H par un service de gardiennage ;
- Le site de la centrale à béton et la centrale d'enrobé est clôturé, l'accès est interdit au public, éclairé (projecteurs) et surveillé 24H/24H par un service de gardiennage ;
- Le hangar à ferraillage est clôturé et surveillé 24H/24H par un service de gardiennage ;
- Le pont métallique est sécurisé et son accès est surveillé 24H/24H par un service de gardiennage;
- Des détecteurs de fumée et des extincteurs sont installés dans le bâtiment dédié à la cantine ;
- Les extincteurs sont régulièrement installés sur l'ensemble des sites. Leur entretien est réalisé à une fréquence trimestrielle ;
- 24 quarts d'heure Sécurité ont été réalisés au cours du 2<sup>ème</sup> trimestre de l'année 2020, à raison de 3 séances en avril, 3 séances en mai et 18 séances en juin 2020.
- Les Equipements de Protection Individuelle (EPI) sont toujours disponibles au magasin.
- Les EPI vétustes sont régulièrement changées en fonction des postes de travail.
- Des séances d'induction sont organisés à l'attention des visiteurs et des nouveaux employés;
- L'ambulance entièrement équipée et fonctionnelle.

# Environnement atmosphérique

Les mesures de la qualité de l'air et du niveau sonore à la base du chantier, à la Centrale à béton, au niveau de la plateforme n'ont pas été réalisées au cours de ce trimestre parce qu'elles se faont de manière semestrielle. En effet, les dernières mesures ont été faites en février 2020 par ENVIMA Consulting, structure agréée par le CIAPOL et l'ANDE.

A ce jour, les machines et engins sont correctement entretenus, ce qui favorise une bonne combustion du carburant et une réduction des émissions de gaz polluants (CO, NOx, aldéhydes etc....)

# Hygiène sur le chantier

Les mesures d'hygiène mises en place consistent à protéger les agents et les visiteurs contre la maladie liée au Coronavirus, et à veiller sur la propreté des sanitaires sur les différents sites par l'enlèvement régulier des ordures.

- <u>Lutte contre le coronavirus</u>: Dans la lutte contre la pandémie du Coronavirus, l'entreprise CSCEC-CI a utilisé le matériel suivant :
  - ✓ 02 thermomètres, l'un à l'entrée de la base-vie et l'autre à l'entrée de la Centrale à béton, pour vérifier la température de toute personne entrant sur les 2 sites ;
  - ✓ Des cache-nez pour les travailleurs et visiteurs afin de créer une barrière de sécurité entre l'appareil bucco-nasal et son environnement immédiat sont toujours disponibles ;
  - ✓ Des gels hydro-alcooliques pour débarrasser les mains de tout agent biologique externe.
  - ✓ Trois (03) points de lavage des mains aux entrées du chantier notamment :
    - un (1) point à l'entrée de la base-vie du chantier ;
    - un (1) point à l'entrée du bureau de la mission de contrôle ;
    - un (1) point à l'entrée de la centrale à béton.
- <u>Entretien sanitaire</u>: les locaux et les toilettes des bases vies sont régulièrement entretenus par le personnel d'entretien. Le constat est de même pour les toilettes du chantier.

## Communication et Sensibilisation

Des affiches relatives aux éco-gestes ont été posées sur l'ensemble des sites des travaux. La conduite à tenir, les dispositions relatives au port des masques respiratoires, au lavage des mains, à la désinfection des mains avec du gel hydro alcoolique, à la distanciation d'au moins un mêtre entre les personnes, l'interdiction de réunion rassemblant plus de 50 personnes dans une même salle, etc., ont été édictées.

Des tests de dépistage à la COVID-19 ont également été réalisés sur 34 travailleurs locaux retenus sur le chantier et sur 40 expatriés chinois les 5,6,7,11, et 14 Mai 2020. Les résultats ont donné deux (2) positifs chez les travailleurs locaux et zero (00) chez les expatriés chinois. Les travailleurs dépistés positifs ont été mis en isolement et beneficient d'un suivi médical. Quant aux travailleurs saints, ils sont confinés sur les sites de la base vie pour éviter d'être contaminés et continuer le travail sur le chantier.

# 3.2 Pour la construction de trois (3) échangeurs du boulevard Mitterrand

Le quitus environnemental de l'ANDE a été obtenu le 02 mai 2019. Ainsi, les prescriptions ESSH ont été intégrées dans le DAO qui a obtenu l'ANO de la JICA. La selection de la mission de contrôle et celle de l'entreprise des travaux sont en cours.

## 3.3 Pour la construction des voies structurantes

Les EIES et PGES de l'autoroute de la Sortie Est, de l'autoroute de contournement Y4, du prolongement du Bvd Latrille, ont été actualisés et transmis à la BAD pour avis en septembre 2019. Les commentaires de la BAD sur les rapports des EIES et PGES ont été reçus par la CC PTUA les 18 et 26 décembre 2019.

Plusieurs séances de travail ont été organisées avec les différents consultants en vue la prise en compte desdits commentaires.

Ainsi, les rapports EIES et PGES revus ont été transmis pour avis à la BAD ce trimestre 2020 respectivement le 15 mai 2020 pour la sortie Est, le 25 mai 2020 pour la Y4 et le Boulevard Latrille, et le 26 mai 2020 pour la Sortie Ouest.

# 4 ETAT DE MISE EN ŒUVRE DES RECOMMANDATIONS DE LA PERIODE PRECEDENTE

L'état de mise en œuvre des recommandations de la période précédente (1er trimestre 2020) est indiqué dans le tableau ci-dessous.

Recommandations de la période du 1 <sup>er</sup> trimestre 2020	Etat de mise en œuvre	
Exiger le port effectif des EPI pour le personnel expatrié	Réalisé	
Exiger le port des EPI afin de le rendre effectif sur les sites	Réalisé	
Sélectionner une entreprise spécialisée dans la maintenance incendie sur tous les sites	Non exécuté	
Exécuter entièrement le plan de circulation dans la centrale à béton, notamment la ségrégation du trafic avec couloir dédiés (engins versus piéton)	95 % de réalisation	
Faire le tri des déchets et protéger la benne à déchet contre les intempéries	Réalisé	
Mettre une barrière et rendre la berge de la lagune dans la zone des travaux inaccessible au public	Réalisé à 70%	
Faire des examens médicaux périodiques aux travailleurs (chaque 6 mois)	Non réalisé	
Faire le suivi des paramètres de pollutions de l'air, des eaux de surfaces et souterraines, du sol etc	Réalisé	
Remplacer le Responsable ESSH	Réalisé	
Remplacer le Responsable des relations communautaires	Non exécuté	
Réaliser l'audit des contrats de travail par un expert indépendant	Réalisé	

# 5 NON CONFORMITES ENREGISTREES ET PLAN D'ACTION ENVIRONNEMENTAL ET SOCIAL

Au cours du second trimestre 2020, les visites et inspections réalisées ont permis d'enregistrer les 08 Non-Conformités (NC) issues des spécifications ESSH Techniques

No Ordre	Domaine	Constat de l'écart	Niveau de la Non- Conformité (NC)	Date limite de correction	Recommandations faites à l'entreprise CSCEC
1	Gestion des dé- chets	Benne à déchet exposée aux intempéries.	1	30/09/2020	Couvrir toutes les bennes à dé- chets de bâches imperméable et prévoir construire un hangar pour toutes les bennes à déchets
2	Hygiène	Etat de vétusté des toilettes de la centrale à béton.	1	31/08/2020	Contreplaqués vétustes des toi- lettes de la centrale à béton renou- velés ou remplacés par des préfa- briqués.
3	Sécurité	Absence de panneaux d'indication de la zone de stationnement des engins et de stockage des matériaux.	1	31/08/2020	Installer les panneaux d'indication de la zone de stationnement des engins et de stockage des maté- riaux
4	Sécurité	Bouées de sauvetage fixées sur les garde-fous du pont métallique sont insuffi- santes.	1	31/08/2020	Augmenter le nombre de bouées de sauvetage sur le pont métal- lique
5	Sécurité	Traverse des échafaudages trop espacées et les filets antichute ne sont pas étanches	1	31/08/2020	Reduire les espacements entre les échafaudages et remplacer les filets antichute
6	Sécurité	Passage piéton non-terminé au niveau de la centrale à béton	1	31/08/2020	Finaliser le passage piéton
7	Gestion des dé- chets	La toiture du hangar des huiles de vidange au niveau de la centrale à béton est endommagée	1	20/08/2020	Reprendre la toiture du hangar
8	Sécurité	Etude de danger de la base vie pas encore réalisée.	1	30/08/2020	Réaliser l'étude de danger de la base vie

#### 6 CONCLUSION ET RECOMMANDATIONS

La période du second trimestre 2020, se caractérise par une forte baisse des activités sur les différents sites du chantier du fait de la pandémie au COVID-19. Afin d'éviter la propagation de la maladie, des dispositions sanitaires relatives aux consignes édictées par le gouvernement ivoirien ont été mises en place. Il s'agit des affiches sur les éco-gestes, la conduite à tenir, les dispositions relatives au port des masques respiratoires, le lavage des mains, la désinfection des mains avec du gel hydro alcoolique, la distanciation d'au moins un mètre entre les personnes, l'interdiction de réunion rassemblant plus de 50 personnes dans une même salle, etc.

De même, des sensibilisations sont faites à l'endroit des travailleurs sur l'ensemble des sites du chantier à travers des affiches et des quarts d'heure sécurité pour rendre effectif l'application des mesures édictées. A ce jour, les consignes de sécurité sanitaire sont appliquées et respectées par tous les travailleurs. En remplacement de l'ancien Manager HSE, un nouveau a été embauché par l'entreprise CSCEC.

Certes des efforts sont faits par l'entreprise pour corriger l'ensemble des écarts identifiés, dans les délais indiqués sur la matrice de non-conformité. En outre, les recommandations suivantes sont nécessaires :

- Couvrir toutes les bennes à déchets avec des bâches imperméables et construire un hangar pour toutes les bennes à déchets ;
- Installer des échafaudages conformes (barrière de protection, lisse, sous-lisse, plinthe et des stabilisateurs) afin d'éviter la chute de personnes, d'outils et de matériaux
- Renouvelées ou remplacées les contreplaqués vétustes des toilettes de la centrale à béton par des préfabriqués;
- Installer les panneaux d'indication de la zone de stationnement des engins et de stockage des matériaux :
- Augmenter le nombre de bouées de sauvetage sur le pont métallique ;
- Améliorer le dispositif de sécurité en vue de permettre aux populations de Santé Village d'acceder au centre de santé communautaire en toute securité;
- Reduire les espacements entre les échafaudages ;
- Finaliser le passage piéton au niveau de la centrale à béton.